



CAPD du mardi 10 octobre 2016

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur le Directeur académique
Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, le SE-Unsa 34 vous souhaite à vous ainsi qu'à Mme la Directrice académique adjointe la bienvenue dans le département de l'Hérault.

Je n'interviendrai pas sur le dossier de la formation continue des enseignants, c'est le cœur de notre ordre du jour et le SE-Unsa 34 fera part de son analyse tout à l'heure.

Je souhaite aborder deux points. Le premier est celui des conditions de rentrée dans le 1^{er} degré du département. Le SE-Unsa dénonce le manque d'anticipation dont ont fait preuve les services départementaux et académiques. Le SE-Unsa accueille favorablement le recours à la liste complémentaire au CRPE pourtant demandée depuis deux ans par plusieurs organisations syndicales dont le SE-Unsa. Toutefois, les trente stagiaires recrutés la semaine dernière ne suffiront pas à pourvoir l'ensemble des supports vacants à la rentrée de septembre.

Pour le SE-Unsa, une telle situation dans un département comme le nôtre est incompréhensible et résulte à n'en pas douter d'une mauvaise anticipation ; 133 entrants à la première phase du Mouvement interdépartemental pour 589 demandes ! Ces seuls chiffres suffisent à illustrer mon propos.

Pour le SE-Unsa, l'heure est surtout à la recherche d'une explication afin de ne pas éternellement reproduire ce schéma dans un département aussi attractif que le nôtre. Le SE-Unsa 34 souhaite que tout soit mis en œuvre afin que la prochaine rentrée puisse s'effectuer dans un climat plus serein pour les équipes et nos élèves.

Le second a trait aux dangereuses attaques contre l'école publique et laïque. Abusé par la campagne de désinformation massive menée par les intégristes catholiques depuis plusieurs années, l'autorité religieuse catholique reprend à son compte les mensonges du collectif « Vigi-gender » et de la Fondation Lejeune qui inondent les écoles de France de livrets imprimés sur papier glacé. Une fois n'est pas coutume, le département de l'Hérault n'est pas à l'avant-garde de cette nouvelle attaque, mais il ne fait aucun doute que les écoles en seront rapidement destinataires. A ce titre, le SE-Unsa a accueilli très favorablement la circulaire du Ministère rappelant son soutien aux enseignants et invitant les directrices et directeurs d'écoles à faire remonter tout envoi de ce type.

Pour faire reculer les stéréotypes et les préjugés sexistes, le SE-Unsa estime qu'une éducation à la mixité et à l'égalité dès le plus jeune âge est essentielle. Le SE-Unsa s'opposera à toute tentative d'intrusion des religieux dans le contenu des programmes enseignés à l'école publique et laïque.

Merci de votre attention.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental